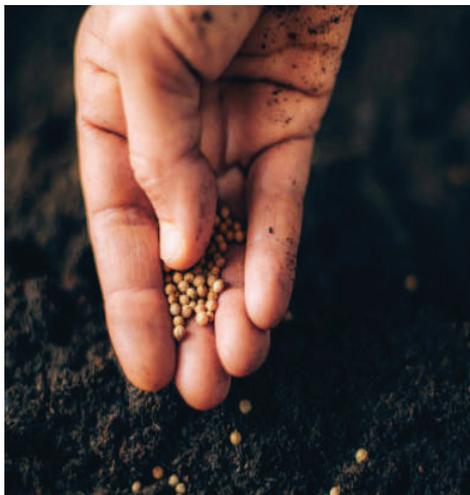


DESOGERME OXYGERM - Gamme phytosanitaire

FONGICIDE ET BACTÉRICIDE POUR LE TRAITEMENT DES SEMENCES ET LA DÉSINFECTION DES OUTILS



- **A base de peroxyde d'hydrogène en solution dans l'eau.**
- **Désinfection des outils de taille et accessoires.**
- **Fongicide et bactéricide pour le traitement des semences de salades et plantes horticoles.**
- **Applicable en Agriculture Biologique suivant règlement N°2019/2164.**
- **Efficace sur un grand nombre de bactéries et de champignons présents dans le sol (Xanthomonas, Alternaria, Fusarium).**
- **Particulièrement adapté à la filière maraîchage, viticole, horticole et arboricole.**
- **Economique : se dilue à 0,2% pour la désinfection des outils de coupe.**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide, limpide, incolore.
- Pratiquement inodore.
- Densité à 20°C : 1,13 environ.
- pH du produit concentré : 2,4 environ.
- Soluble dans l'eau en toutes proportions.
- Ne pas mélanger avec du vinaigre.
- Non moussant.
- Température de congélation : -16°C.
- DL50 voie orale sur lapin : 4060 mg/kg.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
- Pas de limites maximales de résidus (LMR).
- Pas de délai avant récolte.
- Éviter de rejeter le produit concentré dans l'environnement.
- Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.
- Utilisable en Agriculture Biologique, en vertu de la stricte application du Règlement (UE) n°2019/164.
- Approbation de la substance de base peroxyde d'hydrogène, conformément au règlement (CE) n°1107/2009.
- Les composants de **DESOGERME OXYGERM** sont sur la liste de l'Arrêté Ministériel du 19/12/13, relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des **denrées alimentaires**.
- Le port de gants est recommandé.

MODE D'EMPLOI :

- **Ramener DESOGERME OXYGERM à la dose d'utilisation, à savoir 1 L de DESOGERME OXYGERM à diluer dans 7 L d'eau potable.**
- Utiliser cette préparation pour les traitements ultérieurs.
- Applicable aussi bien en serre qu'en plein champ.

USAGES ET DOSES AUTORISEES :

- Traitement juste avant semis :
 - des salades : 10 à 15 g/L de **DESOGERME OXYGERM** à la dose d'utilisation, par immersion des semences pendant 5 à 15 minutes, pour le traitement de la bactérie *Xanthomonas campestris pv. vitians*.
 - des fleurs horticoles, comme par exemple zinnia : 25 à 49 g/L de **DESOGERME OXYGERM** à la dose d'utilisation, par immersion des semences pendant 5 à 15 minutes, pour le traitement des champignons phytopathogènes : *Alternaria alternata*, *Alternaria zinnia* et *Fusarium Spp.*
- Traitement des outils de taille et accessoires :
 - des plantes de la famille des solanacés comme par exemple tomate, poivron, piment... : 15 à 30 g/L de **DESOGERME OXYGERM** à la dose d'utilisation, par application juste avant utilisation des outils et accessoires, attendre au moins 30 secondes avant de rincer.